COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 août 2024

# Une récolte de blé 2024 historiquement basse : le savoir-faire des acteurs de la filière ne compensera pas totalement la perte de compétitivité

**Les données relatives à la moisson de céréales à paille et particulièrement de blé tendre et de blé dur se précisent et laissent envisager une récolte historiquement basse due à des conditions climatiques exceptionnelles des semis jusqu'à la récolte. L'ensemble des maillons de la filière sera touché par les conséquences des faibles rendements et tout particulièrement les agriculteurs. Le savoir-faire des acteurs de la filière permettra à tous les professionnels de disposer des quantités et des caractéristiques nécessaires à leurs activités : La filière céréalière restera un pilier de la souveraineté alimentaire française.**

*« Nous avons la chance d'avoir une filière céréalière française très professionnelle qui saura continuer à servir ses clients en blé aussi bien en France qu'à l'international. Les volumes seront moins importants mais ils seront en priorité fléchés vers les clients historiques et partenaires de la France. Cette mauvaise récolte n'aura probablement aucun impact pour les consommateurs sur le territoire et sur l'ensemble des produits issus de la transformation des céréales françaises, mais elle impactera fortement les agriculteurs et l'ensemble des acteurs de la filière »,* explique Jean-François Loiseau, Président d'Intercéréales.

## Des caractéristiques meunières et boulangères préservées

Plus que jamais, les organismes collecteurs (coopératives, négociants) sont un maillon essentiel de la filière céréalière française pour l'année à venir. En effet, ce sont eux qui, à l'issue de la récolte, analysent les grains, les stockent, en font des lots, les affectent à des valorisations différentes selon les cahiers des charges des destinataires. Ce travail est très important pour assurer une mise en marché optimale. Les analyses et la gestion des grains se poursuivent ensuite au niveau de la première transformation (meunerie, amidonnerie, alimentation animale, malterie, semoulerie…) et tout au long de la chaîne alimentaire jusqu'au produit final, pour garantir un produit de qualité au consommateur.

## L'approvisionnement national ne sera pas menacé et les volumes dédiés à l'export, certes moins importants, permettront à la France de rester présente sur la scène internationale

La production 2024 permettra de répondre à la demande nationale, la France produisant plus de blé tendre que les besoins de son marché intérieur. Notre pays ne manquera donc pas de pain et continuera de proposer des produits céréaliers de grande qualité grâce au travail mené en filière pour collecter, trier et transformer les céréales.
En ce qui concerne l'export, les volumes dédiés seront moins importants mais la France restera tout de même présente sur le marché international pour répondre au mieux aux attentes de ses clients historiques et de ses voisins européens.

CONTACTS PRESSE

Mathieu Massimi
06 12 55 17 07
mathieu.m@tmarkoagency.com

Elise Dupont
06 99 36 59 51
edupont@intercereales.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 août 2024

## Le maintien de la compétitivité de la filière ne pourra reposer uniquement sur les efforts de ses maillons : Un accompagnement par les pouvoirs publics, à la hauteur des enjeux, est attendu

Les professionnels de la filière céréalière ont déjà démontré leur résilience dans des situations difficiles comme la crise sanitaire ou la guerre en Ukraine. Néanmoins, la gestion de cette récolte entraînera des conséquences économiques importantes sur la filière.

*« Notre filière souhaite un accompagnement ambitieux à la hauteur des enjeux de la part des pouvoirs publics pour garantir la pérennité et la compétitivité de la filière et une alimentation de qualité pour nos clients et consommateurs »,* avance Jean-François Loiseau.

- Les agriculteurs devront faire face à une forte baisse des volumes commercialisés sur des marchés déjà orientés à la baisse, occasionnant une importante baisse de leurs revenus et une mise en péril de la viabilité économique de leurs exploitations,
- Les organismes stockeurs devront consacrer plus de temps et d'énergie pour le triage, le séchage et l'allotage des grains afin de les orienter vers un usage plus approprié,
- Les transformateurs devront probablement adapter leurs processus. En raison de la baisse de densité des grains, ils seront amenés à utiliser plus de matières premières agricoles qu'auparavant pour produire la même quantité de produit.

**À PROPOS D'INTERCÉRÉALES**

*Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalières. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international.*

*La filière céréalière française compte 540 000 emplois, 211 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.*

CONTACTS PRESSE

Mathieu Massimi
06 12 55 17 07
mathieu.m@tmarkoagency.com

Elise Dupont
06 99 36 59 51
edupont@intercereales.com